



Monsieur Éric LABROUSSE

11 bis Monfourat  
33230 LES EGLISOTTES ET CHALAURES

PRÉSIDENCE

Paris, le 22 septembre 2015

*JCB/bm/re 2015-4055*

LE CHEF  
DE  
CABINET

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Gérard Larcher, Président du Sénat, sur les dispositions d'un arrêté de 1942 pris en application de la loi du 18 décembre 1940 relative à la réduction de la consommation d'électricité.

Attentif à votre correspondance, M. le Président m'a confié le soin de transmettre votre courrier à M. Philippe Madrelle, Sénateur de la Gironde, membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Claude BOURJAC